

MICHIGAN STATE UNIVERSITY
VIETNAM TECHNICAL ASSISTANCE PROJECT

OFFICE MEMORANDUM

TO : Dr. Edward W. Weidner, Coordinator DATE : March 20, 1956

FROM : Dr. Wesley R. Fishel, Chief Advisor *WRF*

SUBJECT : Institute Plan for Development

As requested in your memorandum of February 20, subject: Miscellaneous, we are enclosing the Plan for the Development of the National Institute of Administration.

Encl.

République du Viêt-Nam

Institut National
d'Administration.

N/L.

PLAN pour le IIéveloppement
de l'Institut
National d'Administration pour la
Période du I/I/56 au 31/I2/58 (3 ans).

L'arrêté No 483-PTT/TTK du 9/8/55 portant création et organisation de l'Institut National d'Administration a prévu un double objectif :

- 1/ Formation des nouveaux fonctionnaires et entraînement des fonctionnaires en cours de service.
- 2/ Développement d'un service de recherches et études portant sur des matières intéressant l'administration, l'économie et les finances du Viêt-Nam.

En vue d'atteindre les buts proposés, l'Institut doit naturellement être pourvu de tous les moyens matériels adéquats.

Le présent plan sera donc divisé en 3 parties :

- 1/ Enseignement et formation,
- 2/ Etudes et recherches,
- 3/ Moyens matériels,

Pour une meilleure compréhension, une esquisse sur l'organisation de l'Institut précède les 3 parties du plan.

Chapitre préliminaire.

L'Organisation intérieure de l'Institut a été fixée par l'arrêté No 484-a/PTT/TTK du 9/8/55, modifiée par l'arrêté No 550-PTT/TTK du 29/9/55. En combinant les dispositions de ces textes avec l'arrêté organique de l'Institut, nous arrivons à l'organigramme annexé à la présente note (annexe I).

Un conseil d'administration composé d'un représentant du Président de la République, Président, des représentants de plusieurs ministères (Intérieur, Finances, Economie, Education Nationale et Jeunesse, Affaires Etrangères, Défense Nationale) et de la Faculté de Droit, est chargé de prendre ou proposer toutes les décisions de principes concernant le fonctionnement de l'Institut (budget, programmes d'études, stages, bourses, d'études, etc.....).

En réalité, la gestion de l'Institut revient à la Direction, composée d'un Directeur (... VŨ-Quôc-Thông, professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire d'Etat à la Santé Publique et à l'Action Sociale) et d'un Directeur-adjoint (... Nghiêm-Đăng, Professeur titulaire), assisté d'un Secrétaire

.....

administratif pour les affaires administratives et d'un Comité académique (pour les affaires relevant de la technique de l'enseignement et des recherches).

Le personnel est composé :

1/ De professeurs titulaires à l'Institut :

M.M. Lý-Bình-Huân (Chef de la Division des Etudes et Recherches).

- Nghiêm-Đặng (Directeur Adjoint).

2/ De professeurs mi-temps :

M.M. Nguyễn-Cao-Hách, chargé de cours d'Economie et de Finances à la Faculté de Droit de Saigon (Chef de la Division Enseignement et Formation).

- Nguyễn-Đỗ, chargé de cours de Droit public à la Faculté de Droit de Saigon (Chef de la Section Administration Générale 2ème année).

- Lưu-Văn-Bình, chargé de cours de Droit public à la Faculté de Droit de Saigon (Chef de la Section Administration Générale 3ème année).

3/ De chargés de cours :

M.M. Vương-Văn-Bắc, Chef suppléant de la Division d'Enseignement et Formation.

- Trần-Văn-Định, chef de la Section des Etudes.

- Trần-Văn-Kiên, chef de la Section des Recherches.

4/ De chargés de cours mi-temps :

M.M. Nguyễn-Tân-Thành, chef de la Section Enseignement propédeutique)

- Nguyễn-Mạnh-Tú, chef adjoint de la Section - id - .

- Vũ-Uyên-Văn, Chef de la Section Formation des fonctionnaires en cours de service).

- Thành-Quang-Nhiên, chef de Section Economique Financière (3ème année).

- Trần-Văn-Loan, chef de la Section Economique Financière (2ème année).

- Trần-Văn-Ninh, chef adjoint de la Section Formation des fonctionnaires en cours de service.

- Nguyễn-Quang-Quýnh, Division Recherche et Etude.

- Nguyễn-Khắc-Nhân, - id -

- Nguyễn-Như-Cường, - id -

En vertu de l'accord en date du 19/4/55 passé entre le Gouvernement du Viêt-Nam et le Michigan State Collège (maintenant Michigan State University) le dernier organisme a envoyé à l'Institut une partie de son personnel susceptible d'assumer les fonctions d'enseignement ou de recherches:

M.M. Dr. Ralph H. Smuckler, Research Coordinator, MSUG.
(Political Scientist).

- Dr. Guy Fox, Deputy Advisor, Degree Program, MSUG.
(Political Scientist).
- Dr. John Hunter, Deputy Advisor, Economic Program, MSUG.
(Economist).
- Dr. John Dorsey, Public Administration Specialist,
MSUG. (Political Scientist).
- Frederick Wickert, Implementation Coordinator, MSUG.
(Psychologist).
- Mr. Walter Hode, Deputy Advisor, Field Administration,
MSUG (Public Administrator).
- Mr. Rolland Haney, Field Program, MSUG. (Public Administrator)
- Mr. Wayne Snyder, Field Program, MSUG. (Statistician).
- Miss A. Rolland, Field Program, MSUG. (Political Scientist).

&
& &

ssssssssssssssssssssssssssssssss
C H A P I T R E I.
—
ENSEIGNEMENT & FORMATION.
ssssssssssssssssssssssssssssss

La Division Enseignement et Formation comporte en réalité 3 branches assez différenciées :

- Enseignement régulier,
- Cours du soir,
- Formation des fonctionnaires en cours de service.

Section I.- Enseignement régulier.-

A.- Etudiants.

I/ Nombre d'Inscriptions : le programme de formation des fonctionnaires des cadres supérieurs est prévu pour 3 ans (non compris un stage militaire de 6 mois pour les étudiants qui n'ont pas encore accompli leurs services militaires (Annexe N° 2 programme des études)).

Au début de l'année scolaire 1956, les étudiants seront répartis comme suit :

.....

Ière année :

Section propédeutique 64 étudiants
Section Pays montagnards 15 -

2ème année :

Section Spéciale 38 étudiants
Section Administration générale 10 -
Section Economique et Financière 26 -
Section Pays Montagnards 7 -

3ème année :

Section Administration générale 24 étudiants

Section Economique et Financière :

- Groupe Impôts II -
- Groupe Banque et Trésor I2 -

Total..... 207 étudiants.

Le nombre d'étudiants des cours réguliers pourra être augmenté dans les 3 années à venir, dans un double sens :

I/ Par l'admission des auditeurs libres, parmi les jeunes gens remplissant les conditions de diplômes requises (Baccalauréat) mais qui n'ont pas été admis sur concours (ne remplissant pas les conditions d'âge, ou ayant été forclos) ou qui ont envisagé seulement l'obtention du Certificat d'administration publique délivré par l'Institut, après deux années d'études.

Le nombre des auditeurs libres pourra être évalué approximativement par an à 80 unités, soit pour les Ière et 2ème année à 160 étudiants.

2/ Par l'admission des nouveaux élèves boursiers aux diverses sections à créer. A l'heure actuelle, l'Institut forme des étudiants boursiers pour les emplois suivants :

- Administrateurs des districts (Đôc-sự).
- Chef de bureau dans les centralisations (Giám-sự).
- Inspecteur des Douanes (Thanh-Tra Thương-Chính).

L'Institut pourra se mettre en liaison avec les Ministères intéressés pour envisager les formations des fonctionnaires aux grades de début dans les cadres supérieurs des administrations suivantes :

- Inspection du travail,
- Receveurs de l'Enregistrement,
- Inspecteur des Contributions directes,
- Agents supérieurs de la Banque Nationale,
- Agents supérieurs du Trésor, etc.....

Avec la possibilité d'accès à ces divers cadres, le nombre d'étudiants réguliers peut être porté de 64 à 120 unités pour la 1ère année.

Avec cet effectif, le nombre total d'étudiants (1ère, 2^e et 3^e) sera porté de 200 à 520 d'ici 3 ans.

Il est à remarquer que les possibilités d'accroissement du nombre d'étudiants paraissent assez limitées. Cet état de chose est dû aux raisons suivantes :

I/ Le nombre de bacheliers formés par nos écoles secondaires n'est pas très élevé, alors qu'ils sont sollicités par d'autres branches d'enseignement (droit, médecine, lettres, sciences, pédagogie, travaux publics, etc....).

Un projet est à l'étude, tendant à admettre sur concours et dans une certaine proportion, les fonctionnaires titulaires seulement d'un diplôme d'études secondaires (1er degré) mais réunissant au moins quatre années de service.

2/ Le nombre des emplois à prévoir dans les administrations n'est pas non plus très élevé. Le nombre des étudiants boursiers étant conditionné par les vacances prévues dans les services publics, il ne semble pas possible, à l'heure actuelle d'envisager une augmentation plus substantielle de cette catégorie d'étudiants.

II.- Perfectionnement des étudiants à l'étranger.-

Dans l'accord signé entre le Gouvernement et Michigan State University, il a été prévu 15 voyages de stagiaires par an à U.S.U. pour études et observations.

Dans le cadre de cet accord, ~~onze~~ stagiaires ont été déjà envoyés dans le courant du mois de décembre 1954 aux Etats-Unis d'Amérique pour l'étude des branches suivantes :

- Administration de la Police,
- Finances et Economie,
- Administration publique et Sciences politiques.

Il serait utile d'étudier une procédure d'envoi où l'Institut National d'Administration et le Groupe M.S.U. pourraient collaborer effectuant à l'établissement d'un plan rationnel des études, en même temps qu'au choix judicieux des étudiants.

III.- Condition matérielle des étudiants.-

Le régime des bourses pour les étudiants et du maintien de solde des fonctionnaires devra être maintenu, pour permettre l'accès

.....

à l'Institut des hommes de bonne volonté désireux de servir mais dénués de ressources.

Il y aurait lieu, de l'avis du Conseil d'Administration de l'Institut de restaurer le régime de l'internat, qui seul peut faire éclore l'esprit d'équipe et le sens de la discipline, indispensables à l'exercice des fonctions administratives à l'heure actuelle.

Parallèlement à la création d'un internat, il y aurait lieu de prévoir moyens de locomotion pour les déplacements du personnel enseignant et des étudiants aux fins de visiter les divers services publics en plein fonctionnement. Le parc automobile de l'Institut gagnerait à être à tête de deux station-wagons, deux cars de 40 places chacun et si possible d'un petit nombre de voitures tourisme.

B.- Programme d'études et méthodes d'enseignement.-

I/ Le programme d'études actuel, échelonné sur 3 années, a été élaboré en tenant compte à la fois de l'ancien programme de l'Ecole Nationale d'Administration (pour ménager les transitions), de la formation juridique assez poussée exigée de nos fonctionnaires et également des matières relevant essentiellement des sciences politiques et sociales.

A l'expérience ce programme semble trop chargé; il y aurait lieu peut-être de rendre certaines matières facultatives, pour assurer plus de souplesse dans le choix des matières d'enseignement de la part des étudiants.

L'unité d'enseignement reste toujours le semestre; chaque matière comporte au moins 30 heures d'enseignement par semestre.

Nous en tenant au programme actuel, les matières professées peuvent être classées en 3 catégories :

<u>Enseignement général :</u>	<u>Science politique et administration</u>	<u>Economie et Finances.</u>
1 ^{re} année.... 6 semestres	5 semestres	3 semestres
2 ^{me} année.... 7 -	9 -	9 -
3 ^{me} année.... 6 -	7 - (pour 2 sections)	14 - (pour 3 sections).
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	19 semestres	21 semestres
	<u>Soit au total : 19 + 21 + 26 : 66 semestres.</u>	

En dehors de ces enseignements, la Section des Douanes nécessite encore une organisation spéciale comportant 7 semestres d'enseignement.

.....

En résumé, le programme actuel comporte :

- Un enseignement prédictif (1 an),
- I Section Administration générale (2 ans), avec 2 groupes :
 - Administration générale,
 - Administration provinciale,
- I Section Economie et Finances (2 ans) avec 3 groupes :
 - Economie,
 - Impôts (y compris Douanes),
 - Trésor et Banque.

Si l'Institut ouvre d'autres sections, comme il a été prévu supra, le nombre des matières enseignées sera encore augmenté.

2/ Méthodes d'enseignement.-

En dehors de la méthode d'enseignement magistral et de la méthode socratique, il y aurait lieu d'équiper l'Institut en matériel pour :

- la méthode audio-visuelle,
- la méthode des cas en administration publique.

C.- Personnel enseignant.-

I/ Le nombre des professeurs et chargés de cours devra naturellement correspondre avec le nombre de cours, étant entendu que chaque professeur ou chargé de cours doit obligatoirement assurer deux semestres d'enseignement.

Théoriquement le nombre de professeurs et chargés de cours à l'Institut devra être de : 66 : 2 = 33.

Ainsi qu'il résulte des états du personnel (Viêt-Nam 17 et américain 4), l'effectif actuel du personnel enseignant est loin de répondre aux besoins d'enseignement.

Il y a lieu de noter toutefois que l'Institut doit conserver un certain lien avec l'administration active et que dès lors, certaines matières gagneraient à être professées par des chargés d'enseignement provenant de ces administrations.

2/ Envoi des professeurs à l'étranger.-

Par ailleurs, les professeurs et chargés de cours pourraient, au cours des séminaires ou au cours des voyages dans les pays étrangers, vivifier leurs enseignements, tant du point de vue de fond qu'au point de vue des méthodes, au contact des collègues étrangers, et particulièrement des professeurs de la Michigan State University.

Il semblerait utile d'organiser systématiquement des voyages des professeurs en Amérique, pour des périodes allant de 6 mois à un an, sous

.....

la forme d'échange de professeurs : il serait en effet souhaitable que, profitant de leur séjour en Amérique, les professeurs vietnamiens puissent par des causeries ou conférences faire connaître les divers aspects de la vie politique, économique, sociale, linguistique du Viêt-Nam aux professeurs ou étudiants désireux de connaître plus spécialement le pays, en dehors de la participation aux travaux de séminaire rentrant dans le domaine de leur spécialité.

Tenant compte de notre effectif actuel et à venir le nombre de professeurs susceptibles d'être envoyés en Amérique peut varier de 2 à 4 par an.

Section III.- Cours du soir.-

Après une étude approfondie de cette importante question, par M.M. Nghiêm-Dặng, Directeur Adjoint, et Vương-Văn-Bắc, Chef de la Division Enseignement et Formation, en liaison avec les professeurs du Groupe M.S.U. (M.M. Fox, Dorscy, Hunter) et après approbation du principe de la création de ces cours par le Conseil d'Administration les instructions N° 750-HVHC/VT du IO/II/55 de l'Institut ont précisé les modalités d'organisation des cours du soir (programme comportant 2 sections et 6 matières enseignées par section, session des études pour chaque matière et section, horaire des études....) (annexe III).

Les cours du soir ont connu un succès dépassant toutes les prévisions et posaient à la Direction des problèmes matériels assez difficiles à résoudre.

Le nombre impressionnant de 1.630 demandes d'admission aux cours du soir, pour 6 (six) classes de 50 élèves primitivement prévues, a fait éclater les cadres trop étroits des instructions N° 750-HVHC/VT du IO/II/55.

Le programme a prévu en effet pour le Ier Semestre 1956 :

- 2 cours obligatoires communs (Introduction à l'administration publique et économie politique).
- 4 cours facultatifs (matières administratives, droit constitutionnel, comptabilité et statistique).

En vue de permettre aux étudiants de suivre les cours obligatoires communs, et tenant compte des possibilités actuelles en local (1 grande salle à l'Institut, 2 grandes salles à la Faculté de Médecine et 1 grande salle à la Faculté de Droit), l'Institut a pu ouvrir pour chaque matière obligatoire commune 3 classes de cent cinquante à cent soixante étudiants chacune et a dû remplacer 2 cours obligatoires communs par 2 cours obligatoires particuliers (2 classes de cent cinquante étudiants). Le n° 10

.....

des étudiants admis à suivre les cours du soir a pu ainsi être arrêté à 660 (six cent soixante étudiants).

La même difficulté n'a pas posé pour les matières facultatives : il suffisait de répartir les 660 étudiants déjà inscrits aux cours obligatoires entre les divers cours facultatifs prévus.

La solution provisoire qui consiste à emprunter les salles de cours aux diverses facultés ne peut satisfaire qu'en partie les besoins des cours du soir, d'autant plus que l'emprunt des salles pose des problèmes d'ordre matériel (surveillance des locaux et du mobilier, frais d'éclairage, horaire des cours, etc....) assez difficiles à résoudre. La Direction a dû accepter l'horaire de 19 h. à 21 h. ; cet horaire ne répond pas tout à fait aux aspirations des étudiants des cours du soir qui auraient souhaité pouvoir suivre ces cours aussitôt à la sortie des bureaux, c'est-à-dire de 18h. à 20h.

Vu le nombre élevé des demandes d'inscription qui continuent à affluer, nous pouvons prévoir pour les années à venir un nombre d'étudiants variant de 600 à 700, chaque année.

Le nombre de professeurs et chargés de cours s'élève à l'heure actuelle à :

- Matières obligatoires : 8 (dont 3 professeurs américains)
- Matières facultatives : 7 (dont 4 professeurs américains).

Ce nombre (15) s'ajoute à ceux nécessaires pour les cours du soir (33) soit au total : 48 professeurs ou chargés de cours.

Dès lors, il y aurait lieu de considérer la possibilité de disposer de 4 grandes salles de cours de 150 à 180 étudiants chacune, pour les matières obligatoires. Ces mêmes salles serviront aux cours facultatifs, aux cours réguliers du jour, et également aux cours ouverts sur l'entraînement des fonctionnaires en cours de service (in service training).

Section III.- Entrainement des fonctionnaires en cours de service.-

Un programme d'entraînement des fonctionnaires en cours de service a été élaboré par l'Institut National d'Administration (M. Vũ-Uyên-Vân, Chef de Section) après avis des experts du M.S.U., notamment M. M. M. .

Ce programme, approuvé par le Président de la République a été diffusé aux diverses administrations par circulaire présidentielle N° 5-TTP/TTK du 12/12/55, et confirmé par circulaire présidentielle N° 7-TTP/TTK du 10/1/56.

Une commission interministérielle a été tenue au siège de l'Institut pendant les journées des 10, 11, 12 et 13 janvier 1956 afin de discuter

.....

les modalités d'application de ce programme.

La commission interministérielle a pris des décisions dans 3 domaines différents de la formation en cours de service :

I/ Formation des techniciens. - La commission s'est bornée à recommander aux départements intéressés d'organiser des cours de formation et d'établir un programme cohérent, pour être centralisé à l'Institut d'Administration et à la Présidence.

Dans ce domaine, le rôle de l'Institut consiste seulement à apporter une certaine aide dans le choix des méthodes d'entraînement. Par ailleurs, par le canal du Groupe M.S.U. l'Institut pourra intervenir auprès de l'U.S.O.M. pour les invitations à faire aux techniciens étrangers en vue des conférences sur des matières spéciales, le cas échéant.

D'un autre côté, l'Institut pourra également prêter le service de ses salles de cours, susceptibles de devenir des salles de réunion.

2/ Formation des Chefs (leadership training).

La commission a adopté le programme présenté par l'Institut. Une première réunion des Chefs (un à deux par département) pourra être prévue dans le courant du 1er semestre 1956. Cette réunion durera un mois et l'objet de la réunion portera sur les matières suivantes :

- Méthode et organisation,
- Gestion des personnels,
- Relations humaines,
- Recherches.

La Commission a demandé aux professeurs et chargés de cours de l'Institut d'être les rapporteurs pour chacune des questions qui seront traitées au cours de la réunion (conférences ou conférences contradictoires).

3/ Formation des fonctionnaires de bureau. -

C'est dans ce domaine que la formation en cours de service peut être le plus utile et nécessite l'organisation urgente des cours. L'ordre de priorité a été établi, tenant compte des besoins actuels du gouvernement :

Priorité 1 :

- Comptabilité,
- Tenue des archives,
- Sténographie,

Priorité 2 :

- Relations humaines,
- Rédaction administrative et présentation des dossiers.
- Règlements administratifs en matière d'administration du personnel.

Priorité 3 :

- Statistique ,
- Organisation politique et administrative,
- Rapports et organismes internationaux,
- Notions de droit,
- Fiscalité.

Dans tous ces programmes de formation, les méthodes d'entraînement sont variées, mais le principe reste toujours le suivant : un premier contingent de cadres, pris à raison de 2 ou 3 unités par département ou par région sera spécialement formé, pour être à même d'organiser eux-mêmes d'autres cours d'entraînement, dès leur retour dans leur service d'origine.

La formation en cours de service pose pour l'Institut des problèmes importants, tant au point de vue du personnel qu'au point de vue des locaux et du matériel.

Personnel. - L'Institut aura à collaborer avec de nombreux départements, soit pour l'organisation des cours, soit même pour fournir des rapporteurs touchant des matières essentiellement nouvelles.

Le personnel enseignant, au nombre de 17 à l'heure actuelle, non compris 4 professeurs américains, devra en dehors de l'enseignement normal, se spécialiser dans l'une des matières prévues, surtout pour l'entraînement des chefs (leadership training). Ce personnel devra être porté, tenant compte également des besoins de l'enseignement régulier, à quarante, d'ici trois années.

Par ailleurs, une collaboration plus étroite avec les membres de M.S.U. s'avérera nécessaire. Le nombre des membres de M.S.U., spécialisés dans le "In service training" devra être également augmenté tout au moins au début de notre plan, c'est-à-dire en 1956.

Locaux et matériel. - Avec la multiplication des cours, il sera nécessaire de prévoir des locaux adéquats, dotés d'un matériel approprié.

Les réunions pour le perfectionnement en cours de service pourront emprunter les grandes salles prévues pour les classes de jour et du soir. Mais il serait opportun de doter le service de formation en cours d'emploi des salles spécialisées suivantes :

- 1 salle pour travaux de dactylographie et sténographie ,
- 1 salle pour reproduction au ronéo électrique, photo copie photo micrographie ,
- 1 salle pour travaux de recherches ,

.....

- I salle pour travaux de statistique ,
- I salle pour travaux de comptabilité ,
- I salle pour la néanographie ,
- I salle pour la démonstration de la tenue des archives, etc..

&&

ss

CHAPITRE II.

RECHERCHES et DOCUMENTATION.-

ss

La Division des Recherches et documentation n'a pu démarrer que très lentement, faute de personnel. Un certain nombre de décisions de principe ont pu néanmoins être prises, en vue de préparer une commission interministérielle tenue maintenant périodiquement au Palais de la Présidence de la République.

Au cours de plusieurs réunions du personnel de l'Institut (M.M. Nghiêm-Đăng, Trần-Văn-Định et par suite Lý-Bình-Huệ), en liaison avec le personnel de M.S.U. (M. Smuckler, Fox, Dorsay), le plan de travail de la Division a été établi comme suit :

- 1/ Réorganisation de l'ancienne bibliothèque de l'Ecole Nationale d'Administration ,
- 2/ Modalités de collaboration entre le personnel de l'Institut et les fonctionnaires chargés des travaux de recherches dans les Départements.
- 3/ Fondation d'une Association pour les Etudes administratives.
- 4/ Parution d'une Revue administrative.
- 5/ Entrainement du personnel pour les Recherches.
- 6/ Etude des problèmes particuliers confiés par la Présidence de la République.

Section I.- Bibliothèque.-

La bibliothèque de l'ancienne Ecole Nationale d'Administration composée de I.306 (224 en vietnamien, 652 en français et 430 en anglais) sans compter les publications périodiques, a été transférée au siège de l'Institut National d'Administration dès le mois de juillet. Cette bibliothèque assurait auparavant presque exclusivement un service de prêt, faute de place et de matériel adéquat pour l'organisation d'un service de lecture.

A l'heure actuelle, avec l'équipement donné par l'aide américaine

la bibliothèque est dotée d'une salle de lecture pour 40 personnes, à rayonnages pour le classement des livres suivant les méthodes nouvelles.

D'un autre côté, la bibliothèque s'est enrichie de 613 livres nouveaux, pour la plupart en Anglais, provenant de l'aide américaine.

Avec l'augmentation du nombre des étudiants et également avec l'intensification du service des recherches (l'Institut assurant le rôle d'un centre de documentation pour tous les Départements ministériels), il est à craindre que les locaux et le matériel actuel ne répondent plus aux besoins des années à venir.

La bibliothèque aura besoin d'une annexe pour servir de salle de lecture (300 personnes) et d'une salle pour l'entraînement des employés des ministères à la gestion des bibliothèques.

Nous espérons pouvoir constituer d'ici trois ans, une bibliothèque de 10.000 volumes, sur les matières politiques, administratives, économiques et financières.

Section II.- Modalités de collaboration entre l'Institut et les Départements ministériels.

En vue de réunir toutes les documentations nécessaires aux travaux de recherches, il a paru important de trouver une formule de collaboration efficace entre les départements ministériels et l'Institut. Si tous les ministères disposaient d'un service d'Archives spécialisé, cette collaboration serait certainement facilitée dans une grande mesure.

En fait, le service des Archives des départements ministériels n'a pas été organisé suivant des bases rationnelles et uniformes. Aussi bien, il y aurait lieu d'attirer de toute urgence l'attention des ministères sur ce problème crucial.

Sur la proposition de l'Institut, en liaison avec M. Doan-Thêm, Directeur Adjoint du Cabinet du Président de la République, une commission interministérielle, inaugurée le 14/12/55, tient à l'heure actuelle ses séances hebdomadières au Palais de la Présidence.

En exécution des décisions de la Commission, les Départements commencent à rassembler les matériaux pour les recherches (arrêtés organiques, organigrammes, textes concernant le fonctionnement des services, listes des dossiers de principe, liste des matières faisant l'objet de recherches à l'heure actuelle...).

Bien entendu, pour le fonctionnement normal de chaque département, les services intéressés n'ont pas attendu l'initiative de l'Institut ou du Service du Plan, pour commencer leurs travaux de recherches,

.....

mais c'est la première fois qu'une synthèse des efforts de recherches va être tentée, avec une collaboration étroite entre l'administration active et le personnel académique.

Dans ce domaine, il semble utile de souligner certains points précis :

- établissement d'un programme cohérent de recherches, en liaison avec la Présidence et le Service du Plan. Ce programme sera exécuté au fur et à mesure des disponibilités en personnel compétent et en matériel adéquat, pendant la période de 3 ans que nous considérons,
- création d'un service modèle de recherches à l'Institut (1956);
- création d'un centre de reproduction photographique des archives à l'Institut;
- étude d'un projet de pool pour l'usage de la Mécanographie en commun avec les Départements des Finances et de la Défense Nationale.

Avec l'extension de la Division des Recherches, les locaux qui lui sont réservés à l'heure actuelle (2 salles) s'avèreront nettement insuffisants.

Il est nécessaire de prévoir, dans un bâtiment, à ériger pour la Division des Recherches, au moins quatre salles nouvelles, dotées de matériel adéquat.

Section III.- Cr éation d'une Association pour les Etudes administratives.

La Commission interministérielle précitée constitue une première étape de coopération entre personnes de formation et de service différents en vue d'étudier en commun les problèmes administratifs.

Il serait intéressant de susciter également des études purement désintéressées sur les problèmes administratifs, en conviant au sein d'une association le personnel enseignant, les fonctionnaires de l'administration active et même les particuliers pouvant s'intéresser à la chose publique.

Un projet de statut a été rédigé s'inspirant quant aux objectifs de ceux de l'Américain society for public administration, mais se conformant quand aux formes à la réglementation en vigueur en matière d'association.

Une demande d'autorisation pour la création de cette association sera adressée aux autorités compétentes et nous espérons voir bientôt

fonctionner cette association. Pour démarrer, l'Institut pourra prêter à l'association ses locaux, son personnel. Il pourra être prévu également une subvention sur les fonds de l'Aide Américaine, en attendant la collecte des cotisations des membres et la vente des publications parues sous l'égide de l'association.

Dans un autre d'ordre d'idée, il y aurait lieu de songer à créer au Viêt-Nam une section de l'Institut international des Sciences administratives. A l'heure actuelle, le Viêt-Nam est déjà membre de cet Institut et y délègue chaque année M. Lê-Văn-An, Inspecteur général des Affaires administratives et financières, Président du Conseil d'Administration de l'Institut National d'Administration. En attendant la création de la Section, l'Institut prête déjà son concours au délégué du Viêt-Nam en lui fournissant certains matériaux pour les Tables rondes et Congrès. Il y aurait lieu de procéder à des études plus approfondies des questions inscrites à l'ordre du jour du futur Congrès (tenu en Septembre) à Madrid et le personnel de l'Institut pourra, aux côtés de M. Lê-Văn-An représenter efficacement le Viêt-Nam dans l'étude des problèmes inscrits à l'ordre du jour.

Le frais de déplacement et de séjour des membres de l'Institut pourront être supportés par les fonds de l'Aide Américaine.

Section IV.- Revue Administrative.-

Une des activités prévues par l'Association pour les Etudes administratives est le patronage d'une Revue administrative.

Un Comité provisoire de rédaction sera constitué, comprenant les membres de la Division des Etudes et Recherches et ceux de l'Association précitée, en vue de demander toutes les autorisations nécessaires et de préparer la parution de la Revue.

La Revue sera rédigée en langue vietnamienne avec le cas échéant une lexique anglo-franco-vietnamien, en particulier pour les articles rédigés par les professeurs américains et traduits en vietnamien.

Du point de vue de la présentation matérielle, la Revue comprendra :

- I partie générale, contenant des articles de fond,
- I partie "Notices bibliographiques",
- I partie Nouvelles concernant l'Administration, l'Institut les étudiants.
- I partie contenant un sommaire avec commentaire des principaux textes législatifs et réglementaires parus dans l'intervalle de 2 numéros.

Bien entendu, la Revue sera financée en partie par les fonds de l'Association pour les Etudes administratives (dont les membres recevront gratuitement un numéro) et par les abonnements, qui pourront ne pas être très nombreux. Ici même les fonds de démarrage pourraient être demandés à l'Aide Américaine. Le nombre des premiers numéros, à titre d'essai, pourra être fixé à 1.000.

Section V.- Entrainement du personnel et des étudiants pour les travaux de recherches.-

Pour permettre à nos administrations de rénover entièrement leur méthode, il y aurait lieu, par le canal des cours de perfectionnement en cours de service, de former un noyau de personnel compétent ouvert aux idées modernes, en vue de constituer les services de recherches dans les ministères.

De même, un cours spécial concernant les méthodes de recherches sera prévu dans les années à venir, pour les étudiants réguliers (3^e année). Ce cours pourra comporter des enseignements théoriques et des travaux pratiques (pendant les mois de Janvier et de Juillet de la 3^e année).

Section VI.- Travaux spéciaux confiés par la Présidence de la République.-

Le Directeur de l'Institut est chargé à l'heure actuelle de présider une Commission interministérielle en vue de réorganiser la Fonction Publique. La Commission tient ses séances hebdomadaires au siège de l'Institut et pourra achever ses travaux à la fin du 1^{er} trimestre 1956.

Dans le cadre des études, nous pouvons mentionner pour ordre les activités des professeurs américains, en vue de la réorganisation de la Présidence de la République, du Ministère de l'Intérieur et de la Police, des Administrations Régionales...

A ce dernier point de vue, il serait souhaitable que les activités des membres du groupe M.S.U. puissent s'exercer dans le cadre d'un plan d'ensemble arrêté en accord avec l'Institut et les départements intéressés. Les études faites par les professeurs américains, ainsi que la documentation qu'ils auraient recueillie à cette fin pourraient à être centralisées à la Division d'Etudes et recherches.

.....

ss
C H A P I T R E III.

ss
BATIMENT, MATERIEL ET FINANCES.
ss

Section I.- Bâtiment.-

I/ Pour récapituler les idées précédemment exposées, voici la situation de l'Institut au terme de la période de 3 ans (1956, 1957, 1958) prévue, si le plan pouvait être réalisé intégralement.

Le nombre des étudiants et auditeurs pour les cours réguliers serait réparti de la manière suivante :

<u>Année</u>	<u>Etudiants</u>	<u>Auditeurs</u>	<u>Total</u>	<u>Nombre de salles</u>
1 ^{re} année	120	80	200	1
2 ^{eme} année (réparti en 2 Sections).	120	80	200	2
3 ^{eme} année (réparti en 5 groupes).	120		120	5
			-----	-----
			520	8

Les cours du soir comporteront toujours :

pour chaque semestre : Nombre de salles

- 2 cours obligatoires répartis en 4 classes fréquentés par tous les étudiants inscrits (2 jours par semaine) :

150 X 4 : 600 4

- 2 classes de 150 par cours (soit 2 jours par semaine, suivies par les mêmes étudiants) :

mêmes salles

- 3 cours d'Anglais de 30 étudiants chacun

30 X 3 : 90 3

----- 7

Les cours de formation des fonctionnaires en cours de service devront avoir à leur disposition :

a/ Formation des fonctionnaires de bureaux (archives, comptabilité, recherches, statistiques, relations humaines, fiscalité,

réécriture administrative, notions de droit....): 10 salles (5 de 100 étudiants et 5 de 50 étudiants).

b/ Leadership training : I salles
de réunion de 200 personnes. -----
Total II salles.

En combinant l'utilisation des salles pour tous ces cours nous aurons :

	<u>Salles</u>	<u>Cours réguliers</u>	<u>Cours du soir</u>	<u>In service training</u>	<u>Total</u>
	(1)	(2)	(3)		
200 places	I (1 ^{ère} année)	I (salle commune avec (1).	I (leadership training)		2
150	-	3	3 (Salles communes avec (2)		3
100	-	2 (2 ^e année)	2 (Salles communes avec (1)		2
50	-	5 (3 ^e année)	5 (dont 2 salles communes avec (1)		8
<u>Total</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>II salles</u>		<u>15</u>

Il y aurait lieu de prévoir également :

- I amphithéâtre pour 400 étudiants, pour les réunions communes.
- I salle de lecture pour 300 personnes (annexe de la Bibliothèque).

Finallement, comme nous disposons déjà dans le bâtiment actuel de l'Istitut, d'une salle de 150 étudiants, et de 2 salles de 50 étudiants, il y aurait lieu d'envisager la construction d'un bâtiment susceptible d'abriter :

- I salle de lecture annexe à la Bibliothèque 300 m²
- I amphithéâtre de 400 étudiants 500 -
- 2 salles de 200 étudiants 200m² X 2 400 -
- 2 salles de 150 étudiants 150m² X 2 300 -
- 2 salles de 100 étudiants 100m² X 2 200 -
- 6 salles de 50 étudiants 50m² X 6 300 -

Total ... 2.000 -

Soit avec un bâtiment composé d'un rez de chaussée et ...

étage, couvrant une superficie de 2.000 m², 1.000 m². Avec les vérandas et service, cette surface sera portée à : 1.200 m² (60 X 20).

Si l'on y ajoute un 2^e étage pour les bureaux, l'ensemble de la superficie bâtie utilisable sera de :

$$1.200 \text{ m}^2 \times 3 = 3.600 \text{ m}^2$$

La construction du building nécessitera un investissement de l'ordre de :

$$4.000\$ \times 3.600 = 14.400.000\$00,$$

si l'on envisage de l'ériger sur le terrain libre du boulevard Hồng-Tháp-Tự.

2/ Par ailleurs, il y aurait/ de prévoir des logements destinés à loger le personnel enseignant américain et vietnamien : ^{lieu}

- Achat de terrain : 1.000 X 10.000 : 10.000.000.
- Construction de 10 villas :

$$1.000.000 \times 10 : 10.000.000\$$$

20.000.000\$

3/ En dernier lieu, comme il a été précisé supra, un immeuble sera réservé spécialement à l'Internat pour 400 étudiants :

- Achat de terrain : 10.000.000\$
- Construction (5m² X 400 = 2.000m² + dépendances) ... 10.000.000\$

20.000.000\$

4/ Total des dépenses 14.400.000\$
20.000.000\$
20.000.000\$

54.400.000\$

Section III.- Matériel et équipement.-

a/ Ameublement des villas d'habitation :

100.000 X 10 1.000.000\$

b/ Équipement des salles de travail :

- 1 amphithéâtre de 400 places : 200.000\$

400\\$ X 500 200.000\$

- 2 salles de 200 places : 160.000\$

400 X 200 X 2 160.000\$

- 2 salles de 150 places 400 X 150 X 2	120.000\$
- 2 - 100 - 400 X 100 X 2	80.000\$
- 6 - 50 - 400 X 50 X 6	120.000\$
- Equipement de 20 bureaux 30.000 X 20	600.000\$
(au 2 ^e étage).	
- Divers (Salle de lecture, matériel d'enseignement et de démonstration..)	720.000\$

	2.000.000\$
c/ Internat (lits, tables, etc....)	3.000.000\$
d/ Dotation de la Bibliothèque (en U.S. dollars) Mémoire	
e/ Matériel roulant (en U.S. dollars)	Mémoire
f/ Total des dépenses prévues	1.000.000\$
	2.000.000\$
	3.000.000\$

	6.000.000\$

Section III.- Financement.-

I/ Le financement d'un tel projet d'extension de l'Institut dépasse nettement les possibilités du budget national qui a déjà à couvrir les frais de fonctionnement (personnel et matériel, de bourses scolaires).

Le Budget de l'Institut (exercice 1956) a été arrêté aux sommes suivantes :

Personnel : 6.121.000,00

a/ 18 professeurs ou chargés de cours dont 12 mi-temps comptant pour 6, soit au total 12 unités dans le budget et 1.000 heures aux chargés d'enseignement

b/ 39 fonctionnaires de service administratif, y compris plantons et hommes de peine.

Matériel (mobilier, fourniture, eau, électricité, etc...) 826.000,00

Bourses scolaires (pour 200 étudiants) 13.306.500,00

Avec les accroissements prévus, le Budget de l'Institut sera au moins doublé en 1958, en passant par un stade intermédiaire en 1957 (l'effectif du personnel sera ainsi doublé à la fin de la période considérée; ainsi le nombre des professeurs s'élèvera à : 18 X 2 = 36, chiffre encore inférieur aux besoins prévus, c'est-à-dire 48 professeurs; toutefois, il reste toujours la possibilité

.....

de s'adresser aux services publics pour leur demander de fournir un certain nombre de chargés d'enseignement).

Aussi bien, nous demanderons à l'Aide Américaine de nous fournir tous les crédits touchant le projet d'extension susceptibles d'être répartis en 3 tranches :

Répartition des crédits demandés (en piastres).

Nature des dépenses.	Budget National			A. E. A.		
	1956	1957	1958	1956	1957	1958
1/ Personnel	6121000	(9000000)	12000000)))
2/ Matériel (courant) ...	826000	{ 1200000	1600000)))
3/ Bourses scolaires....	(13306500	{ 13000000	26000000)))
4/ Constructions neuves:	(())))
Bâtiments scolaires ((())))
- 1ère tranche	(()	7400000))
- 2ème tranche	(())	7000000)
Bâtiments d'habitat.	(())))
- 1ère tranche	(())	10000000)
- 2ème tranche	(()))	10000000
Internat :	(())))
- 1ère tranche.....	(())	10000000)
- 2ème tranche	(()))	10000000
5/ Equipment.....	(()	1600000	2400000	2000000
Total	(20253500	{ 28200000	39600000	9000000	29400000	22000000
	(())))

2/ Il va de soi que les prévisions ci-dessus concernent exclusivement les dépenses locales, en piastres.

Elles excluent :

- a/ les dépenses en U.S. dollars au titre des frais de voyage, leadership et scholarship aux Etats-Unis et dans d'autres pays étrangers,
- b/ les dépenses concernant les membres de la M.S.U. qui font l'objet d'arrangements spéciaux entre le M.S.U. et l'U.S.O.N.

Par ailleurs, les prévisions pour le budget national du Viêt-Nam n'ont pas également inclus les crédits obligatoirement inscrits au titre de participation à l'exécution du programme des aides étrangères.

Saigon, le 30 Janvier 1956.
Le Directeur de l'Institut National
d'Administration.

